

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 20 janvier 2019

Vallorbe	10 h 00	Célébration de l'Unité à l'église de la Rencontre. A. Gelin.
Rances	10 h 00	Culte. Cène. L. Gasser.
Giez	10 h 00	Culte. F. Lemrich.
Champagne	10 h 00	Culte «Tous Ensemble». Semaine de l'Unité. J.-N. Fell.
Method	10 h 00	Culte. Animation pour les enfants. A.-C. Rapin

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes

**Samedi 19 janvier 2019 - Messe à 10h00 (rassemblement du catéchisme)
au lieu du dimanche 20 janvier 2019**

Parcelle N°: 254

ECA N°: 299, 300

Note recens. architectural: 6, 6

Propriétaire: Deriaz Jean-Philippe et Michelle, rue du Theu 27, 1446 Baulmes, tél. 079 449 22 65

Auteur des plans: Diedrichs Stéphane, architecte, registre mandataire N°: 2263, JDAT Sàrl Architecture, Le Bourg 13, 1610 Oron-la-Ville, jdbat@bluewin.ch, tél. 079 283 95 87

Nature des travaux principale: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Démolition des bâtiments N°s ECA 299 et 300. Construction d'une maison d'habitation avec couvert à voiture et petit atelier. Chauffage par chauffage à distance.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 16.01.19 au 14.02.19.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 183422

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de la Gare

Coordonnées (E/N): 2530160/1182395

Parcelle N°: 248

Propriétaire: Herren Ariane, Via Grevas 37, 7500 St-Moritz, tél. 079 419 09 70

Promettant acquéreur: Herren Guillaume, Grands-Champs 2B, 1400 Cheseaux-Noréaz, tél. 079 552 03 43

Auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, registre mandataire N°: 2329, F. Glauser Architecte, Sur la Ville 6, 1443 Champvent, fglauser@fglauser.ch, tél. 024 459 60 10, fax 024 459 60 11

Nature des travaux principale: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'un immeuble «familial» de 6 appartements

Demande de dérogation: Art. 9 RCAT (CUS) 2 places de parc dérogent à la limite des constructions

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 16.01.19 au 14.02.19.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 182693

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de Famenan 32

Coordonnées (E/N): 2530220/1182460

Demande

de permis de construire (P)

CAMAC N°: 182308

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de la Gare 26

Coordonnées (E/N): 2530058/1182294

Parcelle N°: 169

ECA N°: 285

Note recens. architectural: 6

Propriétaire: Roth Pascal, menuisier, rue de la Gare 26, 1446 Baulmes, tél. 024 459 19 85

Auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, registre mandataire N°: 2329, F. Glauser Architecte, Sur la Ville 6, 1443 Champvent, fglauser@fglauser.ch, tél. 024 459 60 10, fax 024 459 60 11

Nature des travaux principale: Transformation

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un deuxième appartement, transformations intérieures

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 16.01.19 au 14.02.19.

La Municipalité

Demande

de permis de construire (P)

CAMAC N°: 182307

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de L'Echat

Coordonnées (E/N): 2530220/1182460



BAULMES

www.baulmes.ch

Pluviométrie 2018

Mois	Neige	Eau
Janvier	3 cm	328,9 mm
Février	26 cm	70,5 mm
Mars	12 cm	170,6 mm
Avril		34,7 mm
Mai		103,5 mm
Juin		124,0 mm
Juillet		100,1 mm
Août		67,7 mm
Septembre		32,4 mm
Octobre	1 cm	32,8 mm
Novembre	4 cm	48,5 mm
Décembre	2 cm	273,9 mm
Total	48 cm	1'387,6 mm

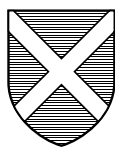
Situation de la population au 31 décembre 2018

A cette date, Baulmes comptait **1'045 habitants**, soit 875 suisses et 170 étrangers.

Suisses: 440 femmes et 435 hommes

Etrangers: 67 femmes et 103 hommes

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Coordonnées (E/N): 2530020/1182646

Parcelle N°: 291

ECA N°: 73

Note recens. architectural: 4

Propriétaires: Marquis Stéphane et Francine, rue de Famenan 32, 1446 Baulmes, tél. 079 837 06 50

Auteur des plans: Daenzer Pierre, ingénieur géomètre breveté, registre mandataire N°: 2112, DTP SA Bureau d'études, rue des Terreaux 20 - CP 60, 1350 Orbe, p.daenzer@dtpsa.ch, tél. 024 442 92 92

Nature des travaux principale: Adjonction

Description de l'ouvrage: Pose de 2 velux

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 16.01.19 au 14.02.19.

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

A louer à Champvent

Appartement 3 pièces dans les combles à la Grand Rue 7

Surface: env. 80 m²

Libre dès le 01.04.2019

Prix: Fr. 1'300.- + charges Fr. 150.- + 2 places de parc Fr. 50.-

Propriétaire: Commune de Champvent

Merci d'envoyer votre dossier à: Commune de Champvent, Grand Rue 8, 1443 Champvent



VALEYRES SOUS RANCES

Manifestations diverses 2019

Vendredi 25 janvier

Assemblée annuelle de Gym

Gym

Vendredi 1^{er} février

Assemblée annuelle d'Abbaye

Abbaye

Dimanche 3 février

Loto de Rances à Valeyres

USLR + Musique

Vendredi 1^{er} mars

Assemblée annuelle du Tir

Tir

Samedi 9 mars

Concours interne des agrès

Gym

Samedi 16 mars

Bal de jeunesse

Jeunesse

Vendredi 5 avril

Soirée de chant à Valeyres-sous-Rances

Chant

Dimanche 7 avril

Tournoi de volley à Orbe

Gym

Samedi 13 avril

Soirée de chant à Orbe

Chant

Ve - Sa 3 - 4 mai

Tour de jeunesse

Jeunesse

Dimanche 5 mai

Giron des musique du Nord à Yverdon

Musique

Dimanche 12 mai

Repas-Concert de musique à Valeyres-sous-Rances

Musique

Mercredi 15 mai

Tir du Goupil, 17h00 - 20h30

Tir

Jedi 16 mai

Tir du Goupil, 17h00 - 20h30

Tir

Vendredi 17 mai

Tir du Goupil, 15h00 - 20h30

Tir

Samedi 18 mai

Tir du Goupil, 8h30 - 12h00 + repas de midi

Tir

Sa - Di 25 - 26 mai

Tir en Campagne à L'Abergement

Tir

Sa - Di - Lu 13 - 14 - 15 juillet

Abbaye des Carabiniers Valeyres-sous-Rances

Abbaye

Jedi 1^{er} août

Manifestation officielle à Rances

Muni - Musique

Samedi 31 août

27^e Course des Renards

Gym

Samedi 7 septembre

Semi-marathon des côtes de l'Orbe

Vignerons

Lundi 9 septembre

Assemblée de Musique

Musique

Dimanche 22 septembre

Tir challenge interne 10 h 00-11 h 30 + repas de midi

Tir

Jedi 24 octobre

Assemblée annuelle de l'Union des Sociétés Locales

USLV

Dimanche 3 novembre

Vente de Paroisse à Valeyres-sous-Rances

Chant-Musique

Samedi 7 décembre

Téléthon

Jeunesse-Pompier

Ve - Sa 6 - 7 décembre

Soirées de gym

Gym

Dimanche 22 décembre

Loto des sociétés locales de Valeyres-sous-Rances

USLV

Jedi 26 décembre

Bal de jeunesse

Jeunesse

Pluviométrie en 2018

Total de l'année: 1'029 l/m²

La moyenne sur les 50 dernières années est de: 915 l/m²

Janvier à juin: 635 l/m²

Juillet à décembre: 394 l/m²

La Municipalité

Recensement des chiens

En application de l'art. 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 31 janvier 2019:**

- les chiens acquis ou reçus en 2018 ;
- les chiens nés en 2018 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2018 (pour radiation) ;
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



METHOD

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Method informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau du Contrôle des habitants **jusqu'au 28 février 2019:**

- les chiens acquis ou reçus en 2018
- les chiens nés en 2018 et restés en leur possession
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2018, (ceci pour radiation)
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés

Les indications suivantes sont encore nécessaires: la race, la couleur de la robe, la date de naissance, la date d'acquisition, avec le lieu de provenance.

Tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né doit l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Dès le 1er janvier 2016, les détenteurs d'animaux ainsi nouvellement identifiés s'inscriront directement auprès d'AMICUS par le biais du « help desk » (0848 777 100 ou info@amicus.ch).

Selon les informations communiquées aux communes en date du 4 décembre 2015 par le service de la consommation et des affaires vétérinaires, l'ancienne banque de données ANIS a été remplacée, au 1er janvier 2016, par la nouvelle base de données AMICUS. Ce remplacement ayant été rendu nécessaire par l'évolution de la législation fédérale.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires

La Municipalité



Sciatique - Maux de dos - Lumbago

REBOUTAGE

Selon méthode Jacky Monti

Eric Charotton 079 279 75 20

LA MUNICIPALITÉ DE VALEYRES-SOUS-RANCES

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Alzira PEDREIRA

maman de notre employé communal, Monsieur José PORTELA

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Terrine maison de lapin aux olives à Fr. 33.50/kg
Brochette de poulet à l'orientale à Fr. 31.50/kg



sanitaire chauffage

Gaillard Etienne

Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé

Représentant régional



LIGNEROLLE

Vous jouez avec aisance au badminton et vous auriez du plaisir à partager un moment entre amis sportifs?

Alors l'équipe du badminton de la FSG Valeyres-sous-Rances vous attend le lundi de 20h15 à 22h00 à la grande salle de Valeyres-sous-Rances. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M^{me} Sylviane Cochet au N° 079 776 82 07

SANI-BOIS

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois

Protections contre les fouines

Champignons du bois - méréule

1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



AUBERGE DE CHAMPVENT



Tous les mercredis midi

Salade ou potage

*Langue de bœuf aux câpres,
mousseline de pommes de terre*

Fr. 17.-

Découvrez tous nos menus sur notre site

www.aubergedechampvent.ch

Fermé dimanche soir, lundi et samedi midi

**A LOUER
au 28.02.2019**

2 pièces

50 m², plain-pied, comprenant:
cuisine semi-agencée, 2 chambres,
colonne de lavage indépendante,
rez-de-chaussée, cave au sous-sol,
chauffage à distance

**Tél. heures de repas:
079 773 47 19**

L'ALLIANCE BAULMES-CHAMPVENT

LE VENDREDI 8 FÉVRIER 2019

CONCERT

20H15 SALLE DES FÊTES DE BAULMES

ENTRÉE 15 FR\$

LE DIMANCHE 10 FÉVRIER 2019

DÎNER-CONCERT

10H30 SALLE DES FÊTES DE BAULMES

ENTRÉE + REPAS 45 FR\$

DIRECTION MUSICALE

JOËL CHABOD

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DES CADETS DE
L'ÉCOLE DE MUSIQUE

INFOS ET RÉSERVATION

JACKY SCHLÄFLI 079 683 93 83

CAROLINE602@BLUEWIN.CH



DANIEL FUCHS piano

Portrait de
Joseph Haydn
en quatre sonates



Concert

Vendredi 25 janvier 2019 à 20 heures

Château d'Yverdon-les-Bains - Aula Magna / Sonate en Fa Maj. Hob. XVI :F3 Bozner Sonate (avant 1765) - Sonate en do min. Hob.XVI :20 (1771) - Sonate en Ré Maj. Hob.XVI :24 (1773) - Sonate en Mib Maj. Hob.XVI :49 (1790) / A l'occasion de la sortie de l'intégrale des 55 sonates de Haydn (Cascavelle) / Entrée libre – chapeau



SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26

Une conduite adaptée aux conditions climatiques

Chaque saison comporte des risques spécifiques pour la conduite.

Cela nécessite l'adoption d'un comportement adéquat sur la route et l'utilisation d'un véhicule correctement équipé.

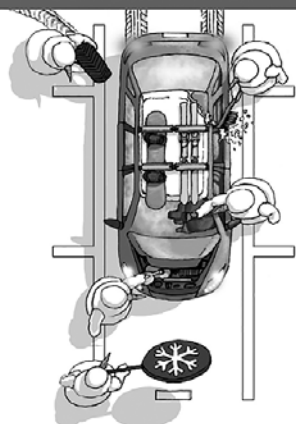


Par tous les temps, il convient d'opter pour une conduite prudente et appropriée. Les acteurs de la prévention routière mettent l'accent sur la prudence, l'entretien et l'équipement du véhicule, ainsi que sur l'adoption d'une vitesse adaptée aux conditions météorologiques. Pour rappel, la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) stipule qu'indépendamment des limitations, "la vitesse doit toujours être adaptée aux circonstances, notamment aux particularités du véhicule et du chargement, ainsi qu'aux conditions de la route, de la circulation et de la visibilité" (art. 32 LCR).

En conditions hivernales, les dangers sont nombreux, à commencer par la neige et l'éventuelle formation de congères, ce qui peut entraîner la fermeture des routes de manière temporaire. De surcroît, le givre et le verglas transforment la chaussée en patinoire tandis que le brouillard réduit la visibilité. Le raccourcissement des journées et l'obscurité augmentent le risque de percuter du gibier durant le crépuscule, la nuit et l'aube. Dans tous les cas, prudence et réduction de la vitesse sont les principes indispensables pour garder la maîtrise du véhicule.

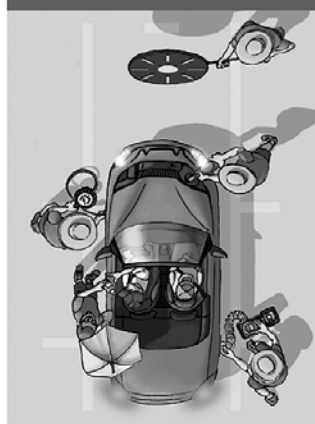
VÉHICULE BIEN PRÉPARÉ - GAGE DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT HIVER



- ☑ pneus hiver, profil, date
- ☑ antigel
- ☑ batterie
- ☑ essuie-glace, lave-glace
- ☑ chauffage, dégivrage
- ☑ éclairage
- ☑ gilets de sécurité
- ☑ chaînes à neige, grattoir, spray dégivrant, gants

ÉQUIPEMENT ÉTÉ



- ☑ pneus été, profil, date
- ☑ essuie-glace
- ☑ lave-glace
- ☑ climatisation, filtre
- ☑ éclairage
- ☑ gilets de sécurité

En automne, les fortes pluies sont la cause d'aquaplaning et de perte d'adhérence, alors que les grandes quantités de feuilles mortes rendent la chaussée glissante et représentent un danger de chute important pour les deux-roues.

En automne, les fortes pluies sont la cause d'aquaplaning et de perte d'adhérence, alors que les grandes quantités de feuilles mortes rendent la chaussée glissante et représentent un danger de chute important pour les deux-roues.

La période estivale présente également son lot de dangers comme le soleil rasant, à affronter en abaissant le pare-soleil, en portant des lunettes à soleil et en nettoyant régulièrement le pare-brise. En ce qui concerne les amateurs de deux-roues, malgré les chaleurs caniculaires, leur équipement doit rester adapté pour offrir une protection efficace lors d'une éventuelle chute.

Enfin, en termes de sécurité routière, un certain nombre de principes ne varient pas en fonction des saisons comme le respect des limitations de vitesse, la prudence, la proscription de l'alcool et des téléphones portables.